

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° 2005-01

L'an deux mil vingt, le vingt-sept mai à 19 heures 15
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes) étant assemblé à huis clos au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Gérard STOERKEL - Doyen d'âge des nouveaux Elus

Conseillers en exercice : 15
Présents : 12+3 proc
Votants : 15

Etaient présents : Gérard BRANDA - Sandrine BARRALIS - Christian DI MARTINO - Fabienne GALLI - Eliane CALDEI-VIDAL - Michel CORSINI - Béatrice ROZIER - Fabrice FONTAINE - Karine FAGES - Philippe ALLEGRINI - Jean-Marc BLANIC

Objet : Installation du conseil municipal élu le 15 mars 2020
Election du Maire

Absents excusés : Edith LONCHAMPT - Chantal BARBIER - Patrice MARTIN

Secrétaire : Fabienne GALLI
Assesseurs : Michel CORSINI – Jean-Marc BLANIC

Le Doyen d'âge des Elus expose à l'Assemblée :

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2122-1, L.2122-4, L.2122-4-1, L.2122-5, L.2122-7, L.2122-8, L.2122-9 et L.2122-10,

VU les résultats de l'élection du 15 mars 2020 portant renouvellement général du Conseil municipal de la Commune de Cantaron

Considérant la convocation des membres du Conseil en date du 19 mai 2020

Considérant la candidature déclarée de Monsieur Gérard BRANDA

APRES EN AVOIR DELIBERE ET PROCEDE AU VOTE

Premier tour de scrutin :

- Nombre de votants : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 15

- A obtenu : Le candidat : Gérard BRANDA
Nombre de voix obtenues : 15

- Le candidat Gérard BRANDA a obtenu la majorité des suffrages exprimés

- M. Gérard BRANDA est élu Maire de la Commune de Cantaron

Le Conseil

DIT que la présente délibération sera annexée au Procès - Verbal d'installation du Conseil Municipal

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Signé par : Gérard BRANDA
Date : 28/05/2020
Qualité : Maire

Gérard STOERKEL